

Résumé du document de travail sous le titre

"L'intégration économique: le cas des pays arabes du Moyen-Orient et des pays africains"

**Ce document de travail rédigé par le Dr Maen Al-Nisr lors
de la Réunion de concertation de l'ASSECAA pour 2014**

Introduction

L'intégration économique constitue l'une des caractéristiques du développement économique et de l'aspiration des peuples à l'unité économique. Le principe de la productivité est généralement associé avec la meilleure exploitation des ressources humaines et matérielles dans une zone économique.

L'appel à l'intégration économique est devenu de plus en plus important au bout du XXe siècle et au début du XXIe siècle et, par conséquent, le nombre de pays qui ont adopté la politique de l'intégration économique dans le monde, bien des pays avancés ou bien des pays en développement, a augmenté. Les arrangements de l'intégration économique se font par deux ou plus des pays, lorsque ils suppriment tous les obstacles aux transactions commerciales et à l'échange de facteurs de production entre ces pays. Cette intégration assure également la coordination des politiques économiques et la distribution des responsabilités entre les États membres de ce bloc pour accroître la productivité globale et assurer l'égalité des opportunités pour chaque Etat membre.

- L'intégration économique est un processus politique, économique et social qui vise à établir des relations complémentaires et équitables en faveur d'intérêts de l'économie des pays membres et à obtenir des rendements conjoints à travers des interventions aux structures économiques et sociales de ces pays. Ces interventions sont fondées sur la base du processus d'élimination de toutes les barrières douanières et non-douanières des pays membres de cette intégration, par la coordination des politiques économiques, monétaires et financières qui conduisent à la création d'un nouveau bloc économique afin de remplacer les économies nationales dans la région de l'intégration économique.

La réussite de l'intégration économique nécessite la réalisation d'un ensemble de conditions, y compris:

(1) La proximité géographique, qui est l'une des conditions les plus importantes pour assurer la réussite de l'intégration économique, faciliter la circulation des

biens, des services et des mains d'œuvre dans la région de la complémentarité, et réduire les coûts de transport.

(2) La volonté politique de tenir les engagements de l'intégration mènera finalement à la création des institutions d'intégration régionale qui identifient des limites de la liberté du travail. Ces limites ne seront pas facilement acceptables par un pays, à moins que ces limites seront économiquement avantageux pour que ce pays rejoigne ce bloc économique régional afin d'accélérer le processus de développement économique.

(3) L'existence du déficit et du surplus dans un État intéressé à rejoindre le bloc économique, doit conduire à la similarité du déficit et du surplus des économies des pays intégrés grâce à la complémentarité entre ces pays.

(4) L'homogénéité des économies viables pour l'intégration: l'intégration doit être entre des économies des structures homogènes, identiques et viables pour l'intégration. Cette intégration crée un espace de solidarité réelle en termes de similarité économique entre les États membres et d'absence de domination de l'économie d'un pays sur celle de l'autre pays.

(5) La fourniture des moyen de transport et de communication, en cas du manque de moyens de transport et de communication entre les pays intégrés économiquement, cela limite la possibilité d'expansion du commerce et la spécialisation de la production entre ces pays. Cela rend difficile la commercialisation des produits et la mise en place des grandes industries et ce conduit à des coûts élevés de transport entre ces pays en raisons des grandes distances.

(6) La similarité entre les politiques et les valeurs sociaux et culturels; les économies qui sont similaires et homogènes en termes de valeurs et de systèmes sociaux, politiques et culturels, sont les seuls capables de réaliser l'intégration économique.

(7) La coordination des politiques économiques nationales, la disponibilité de toutes les conditions qui permettent l'amélioration d produit et sa concurrence dans des conditions normales . Cette coordination doit traiter les frais de douane et les politiques commerciales avec les pays dehors de la région, en plus des

conditions sociales et la politique d'investissement. Il faut coordonner les législations et les politiques économiques et établir des organes et des institutions spécialisées chargées de suivre la coordination de ces politiques à la lumière des changements des politiques économiques et des exigences des conditions économiques.

Partie I: L'intégration économique arabe

L'idée de l'intégration régionale entre les pays arabes a été lancée depuis des décennies. Des efforts ont été entrepris pour l'intégration économique régionale au bout des années cinquante du siècle dernier, lorsque des pays arabes ont été pionniers dans l'établissement des regroupements régionaux. Les Etats arabes ont conclu à un certain nombre d'accords visant à réduire les obstacles au commerce régional sur la base des conditions préférentielles. Cependant, la plupart de ces accords n'ont pas eu un impact économique significatif sur les pays membres et le progrès réalisé a été très lent avec des reculs répétés pour une variété de raisons identifiées dans de nombreux rapports à cet égard.

La plupart des analyses ont porté sur les raisons derrière l'échec de l'intégration entre les pays arabes ,notamment la question du commerce intra-régional en termes de marchandises. Des rapports spécialisés indiquent que le commerce interarabe des marchandises est "très faible" et ce signifie que les avantages escomptés de l'intégration régionale arabe seraient maigres et donc la motivation pour réaliser l'intégration est faible.

Cependant, d'autres rapports indiquent que comme la disparité économique entre les Etats arabes comme l'indique le PIB par habitant (moins de \$ 2000 au Yémen et plus de \$ 70 000 dans l'État du Qatar) des incitations devraient être créées pour s'engager dans le commerce intra-régional basées sur la différenciation des produits et des revenu. Il y a une condition préalable à l'expansion du commerce intra-régional: la réduction des obstacles au commerce, tels que les barrières non douaniers et les coûts réels du commerce, dont le coût d'entrée sur le marché des services.

Il faut noter ici que le dialogue économique sur l'intégration arabe est un dialogue biaisé de deux manières. Tout d'abord, ce dialogue se concentre sur le marché des marchandises seulement pour évaluer les réalisations dans le domaine de l'intégration arabe, ce qui pourrait susciter une confusion. D'une part, cette logique implique de tourner en rond: l'intégration entre les pays de la région arabe échoue en raison du manque du commerce intra-régional due à l'absence d'une efficacité de l'intégration régionale. En outre, l'intégration du

commerce dans le marché des biens n'est pas la seule forme d'intégration économique et non pas une condition préalable à d'autres formes d'intégration.

L'intégration dans le secteur des services, des marchés du travail et du capital peut progresser indépendamment de l'intégration dans le marché des marchandises. Les données disponibles indiquent la possibilité de réaliser des gains importants de l'intégration des marchés arabe, ce qui constitue une incitation pour les décideurs pour renforcer l'intégration régionale, en particulier l'intégration économique dans le domaine du secteur des services, des marchés du travail et du capital pourrait être plus important que le commerce intra-régional des marchandises. Des questions clé se posent axées sur l'intégration entre les pays arabes dans le secteur des services, les marchés du travail et des capitaux, ainsi que les obstacles à l'intégration des échanges commerciaux non sectoriels. En outre, les considérations politiques jouent un rôle important dans le processus d'intégration régionale pour le rendre plus facile ou plus compliqué.

Ce document de travail met lumière sur la question de l'intégration des biens, des services, des marchés, des facteurs de la production et des politiques clé qui entravent l'échange commercial entre les pays arabes et offrent quelques propositions vers la réalisation des objectifs d'intégration économique.

L'intégration des marchés

Les marchés des produits de base

Le principal obstacle à la réalisation des avantages importants de l'intégration arabe est le marché relativement petit pour les produits de la région arabe. En outre, la plupart des pays arabes sont relativement similaires et concurrents dans les mêmes marchés d'exportation.

En comparaison avec les pays similaires en termes du niveau de revenu dans la région, les pays arabes se caractérisent par une base industrielle étroite. Comme l'une des motivations pour le commerce est le profit des différences d'avantages proportionnels entre les partenaires commerciaux, ce qui peut réduire la possibilité d'obtenir des rendements de l'intégration économique régionale dans la région arabe. Mais, la réalité de la différence du PIB par habitant entre les Etats arabes peut créer des incitations pour les échanges commerciaux.

Les marchés de services

Depuis plus d'une décennie, les pays de la région arabe ont été plus intégrés en matière de services que de marchandises manufacturés. L'échange commercial en termes de services était important pour les pays non seulement en raison de la génération de devises étrangères des secteurs de services divers tels que le tourisme, le transport et d'autres services commerciaux, mais aussi pour le secteur de services qui est un facteur essentiel dans l'amélioration de la compétitivité d'entreprises. L'expansion dans le secteur des services génère également des opportunités d'emploi pour les travailleurs qualifiés et non qualifiés qui sont au chômage ou qui travaillent dans le secteur public, qui se trouvent dans une situation du chômage déguisé. En fait, la condition préalable pour réduire la taille du secteur public est de trouver d'autres opportunités d'emplois pour ces fonctionnaires.

Commerce arabe, intra-régional et international

Arabic Countries exports to Arabic Countries (US Dollar)					
2008	2009	2010	2011	2012	2013
53,594,240	47,098,554	56,896,747	60,355,895	60,015,964	64,931,106
Arabic Countries imports from world (US Dollar)					
2008	2009	2010	2011	2012	2013
645,194,291	537,079,574	611,313,498	700,687,616	754,719,869	758,443,906
Arabic Countries imports from Arabic Countries (US Dollar)					
Value in 2008	Value in 2009	Value in 2010	Value in 2011	Value in 2012	Value in 2013
70,397,593	53,099,826	63,778,350	77,495,764	70,043,208	65,269,214
Arabic Countries exports to world (US Dollar)					
2008	2009	2010	2011	2012	2013
1,019,763,726	629,579,610	851,127,414	1,139,662,964	1,226,030,637	1,126,461,525
Percentage Import %					
2008	2009	2010	2011	2012	2013
10.91	9.89	10.43	11.06	9.28	8.61
Percentage Export %					
2008	2009	2010	2011	2012	2013
5.26	7.48	6.68	5.30	4.90	5.76

Le déplacement de mains d'œuvre

Théoriquement, le libre déplacement de la main d'œuvre conduit à des gains en termes d'efficacité de l'économie et d'augmentation du revenu mondial et, par conséquent, l'impact de la migration diffère sur les pays importateur et ceux exportateur des mains d'œuvre.

Le pays d'accueil de l'immigration pourrait bénéficier de diverses façons, par exemple, ce pays ne subit plus de la rareté de main d'œuvre et conduit à une utilisation optimale des capitaux abondants. Il ya aussi des effets négatifs possibles sur les mains d'œuvre dans le pays d'accueil de l'immigration tels que la réduction des salaires entre les travailleurs non qualifiés et l'augmentation du taux de chômage. En ce qui concerne les pays exportateurs de mains d'œuvre

la migration, en particulier de travailleurs qualifiés (des cerveaux), peut réduire le niveau de capital humain de la main-d'œuvre conduisant aux effets négatifs sur la croissance économique. Il est également à noter qu'il a des effets positifs sur les pays exportateurs de main-d'œuvre, plus particulièrement les transferts de devises.

Les flux d'investissement

La région arabe subit depuis une longue période d'être parmi les destinations les moins préférées des capitaux étrangers. Au cours de la première décennie de ce siècle, la proportion des flux de capitaux étrangers au PIB dans la région arabe était environ 1%, contre environ 3% dans la région subsaharienne de l'Afrique et 4% en Amérique latine.

Des pays d'Asie de l'Est ont reçu la part du lion des flux d'investissement. En dépit de l'augmentation du pourcentage des flux d'investissement reçus dans la région arabe d'environ 3%, cette région occupe encore la dernière place par rapport aux flux d'investissement de capitaux étrangers dans le PIB au niveau des pays du monde. Il convient de noter ici que les données sur les flux d'investissements directs étrangers dans les pays arabes ne sont pas encore précises. En dépit des avantages générés par les pays bénéficiaires des investissements ainsi que par les pays exportateurs d'investissement, il est possible de dire que l'investissement interrégional est encore en dessous du niveau désiré.

La réalisation d'une intégration plus profonde des marchés arabes

La plupart des pays arabes sont relativement petits en termes de superficie et subissent des grands déséquilibres en termes de demande, d'offre, de main-d'œuvre et de capital. Par conséquent, l'intégration régionale des marchés peut aider à limiter ces déséquilibres et à permettre d'améliorer la capacité d'exploiter des opportunités offertes par les marchés mondiaux. Ainsi, le principal défi pour la réalisation d'une intégration plus profonde entre les marchés de la région arabe est d'identifier et de se traiter avec les principales sources de la fragmentation des marchés, ce qui implique des efforts intensifiés pour élaborer des politiques qui protègent le commerce ce entravant l'accès au marché par des investisseurs et des producteurs étrangers. Il y a plusieurs domaines principaux sur lesquels on doit se concentrer comme suit:- les règles d'origine, les politiques et les procédures entravant l'échange commercial et l'investissement.

Regèles d'origine

Bien que le commerce intra-régional sur les marchandises soit souvent exempté des tarifs douaniers, les règles d'origines ne constituent pas un obstacle à l'échange de commerce. La règle principale appliquée dans l'Accord de libre commerce est la valeur ajoutée estimée à 40% bien que les Etats arabes membres de l'Accord de libre commerce mettent en application des règles différentes d'origine.

Dans le cadre de l'Accord de libre commerce arabe, le tarif des regèles d'origine est réduit à 20% si les marchandises sont fabriqués dans des Etats arabes. Il est à noter que la conclure d'un accord sur les règles d'origine comme l'accord adopté par l'Union européenne est nécessaire pour créer un climat attractif au commerce intra-régional par les Etats arabes.

Ces regèles d'origines sont essentielles pour le commerce et l'investissement dans le secteur des services et constituent le seule obstacle à la création d'une union douanière et un tarif douanier commun pour les Etats membres. L'Accorde de libre commerce arabe vise également à la création d'une union douanière qui n'est pas ficil en raison du manque d'accord des Etats membres sur les tarifs douaniers, les mécanismes d'allocation des revenus et de la mise en œuvre de ces règles.

Politiques de la fragmentation des marchés et des coûts commerciaux et opérationnels

Il existe une variété de mesures non tarifaires qui conduisent à la fragmentation des marchés et ,par conséquent, l'augmentation des coûts sur les commerçants et les investisseurs en limitant l'accès aux marchés et la réduction de la concurrence. En plus de la bureaucratie, ces procédures étaient la raison la plus importante de l'augmentation des coûts commerciaux non tarifaires au commerce.

Les politiques macroéconomiques peuvent également constituer un sérieux obstacle au commerce interarabe. Il y a d'autres facteurs qui peuvent affecter la concurrence au sein de la zone arabe de libre échange ,dont la politique industrielle, les subventions de l'Etat, les réglementations de l'achat public, de l'exportation et des zones économiques ainsi que des incitations établis par les différents pays avec des avantages préférentiels aux investisseurs afin de leur permettre d'accéder aux marchés.

Vers une plus grande intégration des marchés dans la région arabe

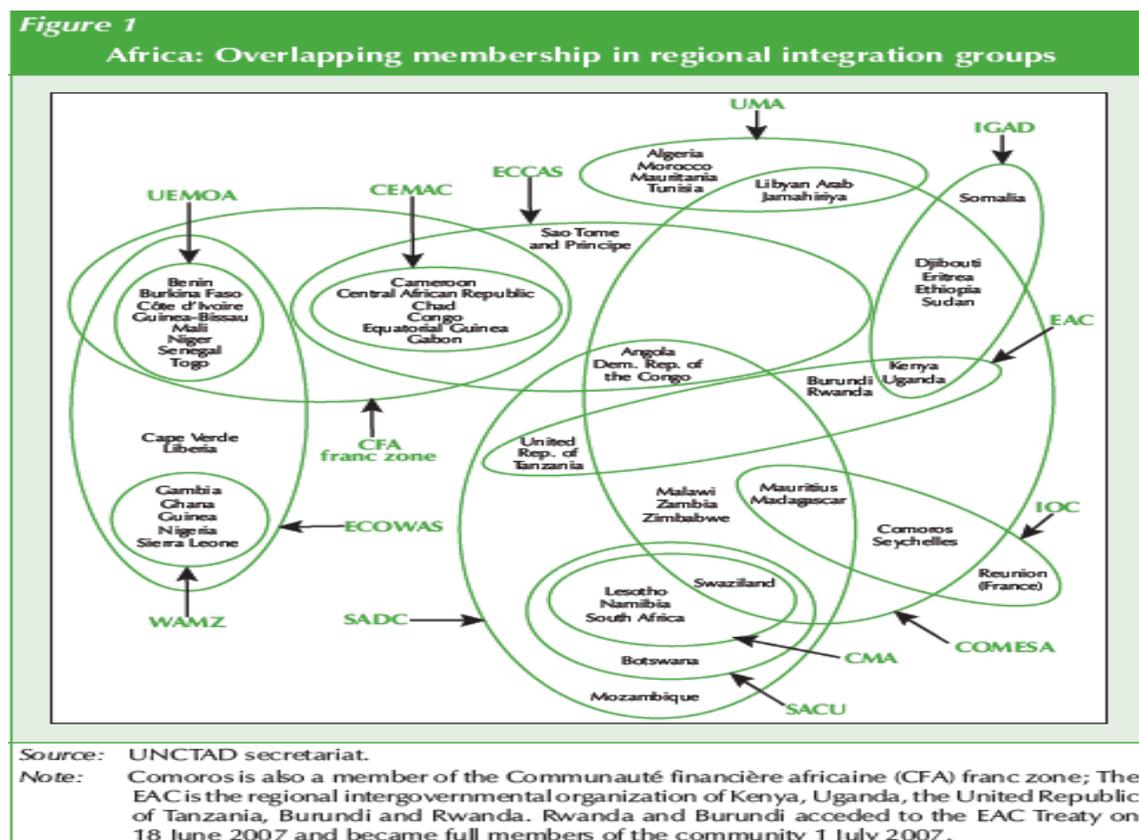
Même si des gouvernements n'adoptent pas de politiques du protectionnisme, les procédures gouvernementales contribuent souvent à la fragmentation des marchés en raison de la différence de ces procédures entre les pays partenaires. Ces procédures imposent des coûts additionnels sur des produits et des producteurs étrangers. Les accords préférentiels de commerce offre un mécanisme de négociation et d'entente sur les critères spécifiques qui conduit à la réduction des coûts de l'investissement. Les pays arabes ont généralement échoué dans la mise en application des accords commerciaux préférentiels en raison de craintes au sujet de la souveraineté, de la répartition des gains et des coûts liée à la concurrence accrue. Ce indique l'importance d'établir des mécanismes institutionnels pour traiter avec les obstacles à une intégration plus profonde dans la région. La coopération doit être axée sur la cause de la souveraineté pour qu'elle soit moins problématique et que des rendements économiques de l'action conjointe soient relativement élevés, en plus de des mécanismes appropriés pour régler les différends.

L'intégration régionale constitue un élément stratégique important pour les gouvernements arabes. Après une longue période du ralentissement des efforts d'intégration, l'Accord arabe de libre-échange et des Accords du Conseil de Coopération du Golfe ont été initiés comme l'une des mesures sérieuses pour intégrer les marchés arabes. Les efforts, à cet égard, doivent se poursuivre.

Jusqu'au présent, l'Accord arabe de libre-échange s'est concentré sur la suppression des obstacles au commerce des marchandises. Dans les prochaines étapes, cet Accord doit inclure le commerce des services et la réduction des obstacles administratifs et procéduraux à l'investissement. Il y a aussi une nécessité de la mise en place des mécanismes institutionnels pour aider les gouvernements dans la mobilisation et le maintien des efforts de l'intégration.

Partie II: l'intégration économique en Afrique subsaharienne

Il y a une forte volonté de l'intégration des économies africaines au niveau régional et continental chez les élites africaines. De nombreuses initiatives officielles ont été lancées visant à atteindre cet objectif, sous l'égide de l'Union africaine pour parvenir à un marché commun d'ici l'an 2028. Cependant, la parole ne se traduit pas en actes, l'intégration économique de l'Afrique souffre d'une série de problèmes; des pays membres en même temps à plusieurs regroupements régionaux, le manque du respect des engagements envers le regroupement ainsi que l'adoption d'objectifs irréalistes.



Il y a des faits essentiels lors de la discussion de l'intégration économique de l'Afrique:

1. Beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne n'ont pas de capacités pour gérer le processus de développement, en plus de l'engagement dans des institutionnelles complexes de l'intégration économique comme le modèle de l'Union européenne.
2. Le rôle des pays leaders régionaux est crucial. A l'exception de l'Afrique du Sud, des autres pays leaders africains ne semblent pas avoir la capacité de soutenir la création des regroupements économiques régionaux et d'assurer l'environnement politique et économique propice à l'intégration économique.
3. Il y a une volonté de certains pays africains de céder aux exigences de la souveraineté dans le cadre de la réalisation de la bonne gouvernance et de l'intégration économique, mais dans les les gouvernement de ce pays africains refusent de céder une partie de leur pouvoir en faveur des regroupements régionaux, ce qui crée le besoin d'explorer d'autres modèles d'intégration économique à la place du celui de l'Union Européenne.

Table 8
Export and import procedures, time and cost for selected regions, 2009

	Number of documents needed for export	Time for export (days)	Cost to export (\$ per container)	Documents for import (number)	Time for import (days)	Cost to import (\$ per container)
Organization for Economic Cooperation and Development	4.5	10.7	1 069.1	5.1	11.4	1 132.7
East Asia and Pacific	6.7	23.3	902.3	7.1	24.5	948.5
Latin America and Caribbean	6.9	19.7	1 229.8	7.4	22.3	1 384.3
Eastern Europe and Central Asia	7.1	29.7	1 649.1	8.3	31.7	1 822.2
Middle East and North Africa	6.5	23.3	1 024.4	7.6	26.7	1 204.8
Sub-Saharan Africa	7.8	34.7	1 878.8	8.8	41.1	2 278.7

Source: World Bank, 2009.

Note: This information measures procedural requirements for exporting and importing standardized cargo of goods by ocean transport, from the contractual agreement between the two parties to the delivery of goods, along with the time and cost necessary for completion. All documents required for clearance of the goods across the border are also recorded. For exporting goods, procedures range from packing the goods at the factory to their departure from the port of exit. For importing goods, procedures range from the vessel's arrival at the port of entry to the cargo's delivery at the factory warehouse. For more details, consult: <http://www.doingbusiness.org/MethodologySurveys/TradingAcrossBorders.aspx>.

Table 9
Percentage shares of the top 20 investors in Africa as reported by investing economies, 2003–2007 averages

Rank	Country of origin	Shares in total inward FDI stock in Africa
	Developed economies	79.6
	Developing economies	20.2
	South-east Europe and Commonwealth of Independent States	0.2
1	United Kingdom	21.2
2	United States	19.4
3	France	15.4
4	South Africa	5.9
5	Germany	4.8
6	Singapore	4.4
7	Switzerland	4.3
8	Norway	3.7
9	India	3.6
10	Canada	2.9
11	Japan	2.7
12	Malaysia	2.6
13	Sweden	2.0
14	China	1.8
15	Portugal	1.2
16	Denmark	0.9
17	Taiwan Province of China	0.8
18	Netherland	0.5
19	Morocco	0.4
20	Republic of Korea	0.4
	Others	1.2

Source: UNCTAD, FDI/TNC database.

Table 10

Intra-regional FDI in Africa, various years

Country	Period average/ year	Source region (\$ million)		Share of Africa in World (%)
		Africa	World	
FDI inflows				
Cape Verde	2004–2006	0.2	84.7	0.2
Egypt	2004–2006	8.4	8 772.2	0.1
Ethiopia	1992–1994	0.1	7.0	1.6
	2002–2004	37.3	421.7	8.8
Madagascar	2005–2007	25.0	459.1	5.5
Mauritius	1994–1996	0.9	25.1	3.8
	2004–2006	3.8	129.4	2.9
Morocco	1996–1998	20.3	664.7	3.1
	2004–2006	9.9	2 348.8	0.4
Mozambique	2004–2006	86.1	168.8	51.0
Tunisia	1998–2000	8.5	605.3	1.4
	2005–2007	47.3	1 902.3	2.5
Inward FDI stock				
Botswana	1997	769.7	1 280.2	60.1
	2005	183.8	806.3	22.8
Madagascar	2002	43.0	165.5	26.0
	2006	326.8	932.4	35.0
Malawi	2000	103.6	357.7	29.0
	2004	151.5	562.3	26.9
Morocco	2006	234.7	29 238.7	0.8
South Africa	1990	183.8	9 210.4	2.0
	2000	301.1	43 451.0	0.7
	2006	584.5	87 765.0	0.7
Uganda	2003	249.4	1 358.8	18.4

Source: UNCTAD, FDI/TNC database.

Il y a cinq éléments essentiels sur l'intégration économique régionale en Afrique subsaharienne comme suit:

1 L'expansion des marchés régionaux permettrait d'améliorer la dynamique de développement économique en élargissant l'ampleur de ces marchés et leur spécialisation.

Table 2
Intraregional imports and exports as a proportion of total trade,
2004–2006 averages
(Per cent)

	Imports	Exports
Africa	9.6	8.7
Developing America	20.9	18.5
Developing Asia	48.1	45.5
Developed America	23.3	39.8
Developed Europe	68.1	71.4

Source: UNCTAD, 2008c.

2 L'intensification des efforts des États assure la fourniture des biens publics régionaux tels que l'énergie, la finance, les télécommunications et le transport pour les marchés régionaux et l'intégration de ces efforts occupe une grande importance dans le cadre de la réalisation de l'intégration économique.

3 L'intégration économique renforce l'importance de la facilitation du commerce dans le sens le plus large et la mise en place de ses procédures réglementaires, plutôt que d'aborder l'intégration des politiques. L'approche actuelle de l'intégration par des arrangements formels, en particulier les unions douanières et les tarifaires douaniers constituent défi important à la lumière des conflits d'intérêts entre les pays africains et leurs capacités très limitée à coordonner les politiques industrielles.

4 Ces dynamiques des pays africains influencent fortement la capacité de leurs dirigeants à poursuivre l'intégration économique en Afrique subsaharienne. Donc, les dirigeants régionaux doivent fournir une aide substantielle aux pays impliqués dans les arrangements régionaux d'intégration, en particulier par la fourniture d'un accès préférentiel à leurs marchés. Cela constitue un défi majeur, surtout si nous savons que les pays dirigeants régionaux tels que le Kenya et le Nigeria sont embourbés dans la pauvreté, ce qui signifie qu'il est peu probable que ces pays peuvent apporter le soutien nécessaire aux pays membres de l'intégration économique.

Table 4

African countries' export destinations, 2004–2006
(Per cent)

Country	Developed Europe	United States	Eastern, Southern, and South-Eastern Asia	Western Asia	Africa	To main regional grouping	Name of main regional grouping
Swaziland	1.23	5.54	1.33	0.15	84.83	81.52	SADC
Djibouti	4.16	0.87	3.58	10.47	80.35	32.63	COMESA
Togo	15.71	0.47	13.83	0.20	61.48	57.49	ECOWAS
Mali	21.18	0.23	16.92	0.70	60.29	9.79	ECOWAS
Zimbabwe	23.05	2.87	9.32	1.53	54.53	53.18	SADC
Kenya	26.98	5.66	10.36	3.08	47.36	32.92	COMESA
Senegal	26.34	0.60	12.46	0.80	44.99	37.32	ECOWAS
Malawi	41.15	10.14	3.49	1.13	36.37	28.11	SADC
Namibia	44.75	5.72	5.31	0.69	36.18	35.63	SADC
Uganda	38.72	1.89	6.64	12.81	34.00	29.22	COMESA
Zambia	46.64	0.48	15.75	2.45	33.95	30.66	SADC
Burkina Faso	11.21	0.28	48.73	0.70	33.20	31.37	ECOWAS
Niger	50.93	2.06	0.56	0.12	32.27	30.24	ECOWAS
Rwanda	50.21	2.23	12.41	0.64	31.33	29.63	COMESA
Cape Verde	60.66	4.04	0.10	2.40	29.94	25.34	ECOWAS
Côte d'Ivoire	48.48	11.07	4.99	0.76	28.95	23.62	ECOWAS
Benin	12.45	0.05	56.62	1.82	28.03	21.83	ECOWAS
Ghana	40.79	18.66	7.05	1.95	26.80	9.90	ECOWAS
United Rep. of Tanzania	44.94	1.15	16.79	3.55	26.71	17.78	SADC
Gambia	71.84	0.90	1.57	0.09	24.98	23.81	ECOWAS
Eritrea	36.21	1.25	29.87	4.97	22.19	20.90	COMESA
Lesotho	10.13	70.50	0.04	0.01	18.51	18.38	SADC
Mozambique	48.77	0.98	4.70	0.42	18.11	17.84	SADC
Guinea-Bissau	3.64	7.09	71.39	0.00	17.72	17.65	ECOWAS
Ethiopia	40.27	5.04	12.16	14.23	15.37	9.31	COMESA
South Africa	38.98	11.20	13.50	2.47	14.87	10.15	SADC
Burundi	65.21	0.19	1.22	17.96	13.64	12.29	COMESA
Botswana	83.16	1.91	0.24	0.04	13.41	13.36	SADC
Cameroon	66.50	5.66	6.57	1.10	12.26	5.71	ECCAS
Central African Republic	75.36	0.18	2.15	1.18	11.26	10.61	ECCAS
Mauritius	66.56	10.81	3.42	7.70	9.03	7.38	SADC
Nigeria	23.37	47.79	6.91	0.52	8.78	5.26	ECOWAS
Tunisia	71.86	0.66	2.63	2.03	8.64	7.06	UMA
Dem. Rep. of the Congo	52.19	10.87	14.90	0.04	6.42	5.32	COMESA
Sao Tome and Principe	88.56	0.00	0.01	0.00	6.23	4.81	ECCAS
Mauritania	60.82	0.01	2.72	0.17	6.17	3.35	UMA
Egypt	35.33	8.49	13.05	16.44	5.90	3.45	COMESA
Gabon	16.62	59.48	14.35	0.20	5.11	1.35	ECCAS
Liberia	70.71	7.56	13.74	0.89	4.99	0.59	ECOWAS
Madagascar	54.47	23.04	8.46	1.27	4.66	3.26	COMESA
Morocco	75.23	2.72	6.90	2.52	4.46	1.49	UMA
Somalia	1.42	0.28	17.06	76.68	3.87
Sierra Leone	55.85	10.06	2.60	0.47	2.35	1.52	ECOWAS
Libyan Arab Jamahiriya	80.45	4.89	3.50	7.09	2.25	1.86	UMA
Guinea	50.83	8.33	11.47	0.05	2.25	1.31	ECOWAS
Algeria	54.44	24.89	2.73	3.94	2.18	1.01	UMA
Sudan	3.69	0.15	76.51	9.04	2.00	1.69	COMESA
Congo	6.88	31.61	56.33	0.36	1.70	0.60	ECCAS
Angola	11.01	39.10	39.71	0.05	1.59	1.53	SADC
Seychelles	60.32	0.32	1.36	36.56	0.87	0.19	COMESA
Equatorial Guinea	28.26	26.10	34.21	0.22	0.26	0.03	ECCAS
Chad	9.68	73.14	16.69	0.01	0.20	0.01	ECCAS

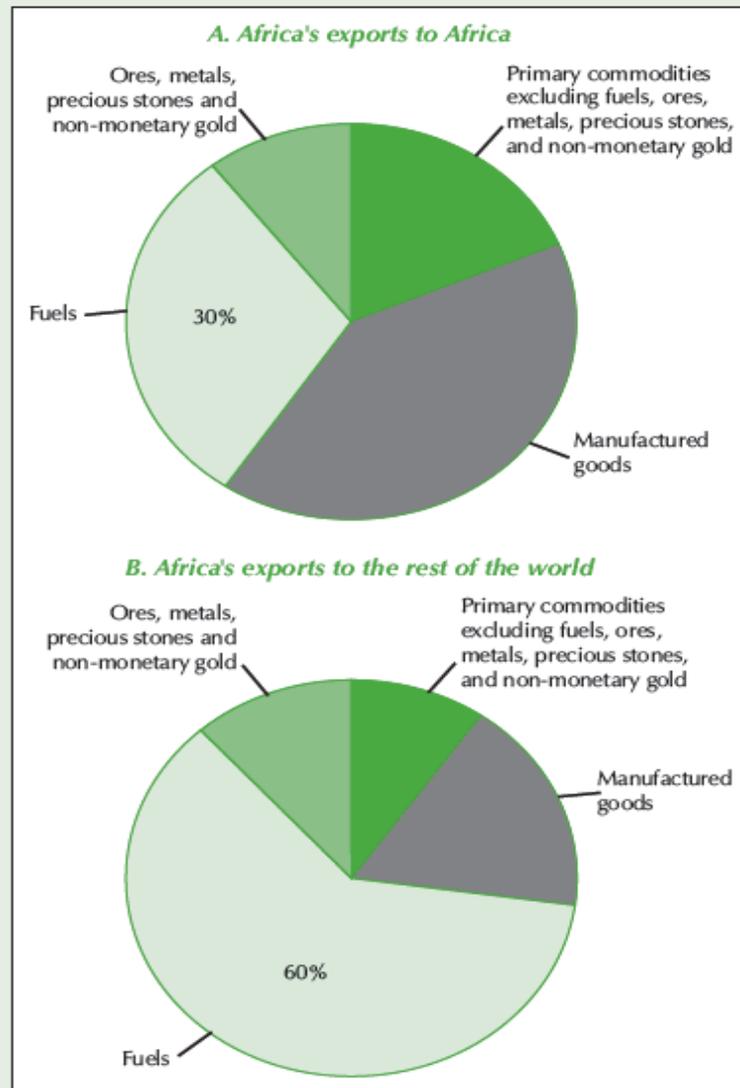
Source: UNCTAD, 2008c.

Note: Countries are ranked by descending order according to the proportion of their exports going to other African countries.

5 Ces défis indiquent qu'une approche différente peut être plus adéquate pour l'Afrique à la place du modèle de l'Union européenne et de l'intégration institutionnelle formelle. En outre, l'intégration économique régionale n'est pas une panacée pour les États africains; donc la poursuite de l'intégration économique avec les partenaires du Nord (les pays arabes en Afrique du Nord et

ceux du sud de l'Europe) peut être utile afin d'obtenir des avantages économiques et sociaux avec une plus grande ouverture.

Figure 3
Africa's exports to Africa and to the rest of the world, 2004–2006 averages



Source: UNCTAD, 2008c.